

ANNEXE 4

DEMANDE DE PRIORITE MEDICALE OU SOCIALE

(A retourner impérativement
pour le 12 avril 2018)

délai de rigueur : aucune demande ne pourra être prise en compte après cette date.

PHASE PRINCIPALE DU MOUVEMENT

OBJET : préparation de la rentrée 2018

NOM :

PRENOM :

AFFECTATION 2017/2018 :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MEL :



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Doubs
éducation
nationale

Division des personnels
enseignants du 1^{er} degré
Service gestion collective

Téléphone :

03 81 65 48 56

Fax :

03 81 65 48 92

Mél :

ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr

26, avenue de l'Observatoire

25030 Besançon cedex

Demande de priorité médicale	Demande de priorité sociale
<p><input type="checkbox"/> je sollicite une priorité médicale d'affectation pour l'année scolaire 2018/2019</p> <p>Les enseignants qui sollicitent l'octroi d'une priorité au titre du handicap ou de la maladie grave de l'enseignant, du conjoint ou de l'enfant doivent, pour le 12 avril 2018 au plus tard, transmettre cette présente fiche de demande ainsi qu'un dossier médical, sous pli confidentiel au Docteur Choulot, conseiller technique du recteur, RECTORAT - 10 rue de la convention - 25030 BESANCON CEDEX.</p> <p>Fait à Le</p> <p>Signature de l'intéressé(e)</p>	<p><input type="checkbox"/> je sollicite une priorité sociale d'affectation pour l'année scolaire 2018/2019</p> <p>Les enseignants qui souhaitent faire valoir des éléments d'ordre social doivent transmettre cette présente fiche puis prendre rendez-vous, pour le 12 avril 2018 au plus tard, avec Madame Catherine Balandier-Valance « catherine.balandier-valance@ac-besancon.fr » (tel : 03 81 65 48 66)</p> <p>Fait à Le</p> <p>Signature de l'intéressé(e)</p>

Pour le suivi des demandes, une copie de la présente fiche doit être transmise pour le 12 avril 2018 au service de la gestion collective, DSDEN du Doubs, 26 avenue de l'Observatoire, 25030 BESANCON CEDEX ou ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr